

SESSION ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU S.I.V.O.M FAVEROLLES-LES PINTHIÈRES

Séance du 28 aout 2018

Convocation du 23 aout 2018

Le mardi 28 aout deux-mil dix-huit, Le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Faveroles en session ordinaire sous la présidence de la Vice-Présidente Mme DAINNAIN Maryline,

Membres présents :

Titulaires : Mmes POUILLY et DAINNAIN et MM. GASNIER, GOUDIN, MAUNY

Procurations :

M. BRUN Ludovic procuration à M. GASNIER Jacky

M. CALMUS Philippe procuration à Mme POUILLY Marie-Cécile

Membres absents :

MM. BRUN, CALMUS et COURANT délégués titulaires

MM. CAZALET et SEMETEYS délégués suppléants

I) Election du Secrétaire de Séance :

Mme DAINNAIN Maryline est nommé secrétaire de séance.

II) Vote des tarifs du restaurant scolaire :

Mme la Vice-Présidente nous expose les différents tarifs pratiqués sur les communes aux alentours afin de rester cohérent avec nos voisins. Le Conseil Syndical analyse les tarifs et propose en vue du budget actuel du Syndicat les tarifs suivants :

- Tarif mensuel passe de 50 € à 52 € dès la rentrée des classes de septembre
- Tarif repas exceptionnel reste à 4 € 50
- Tarif mensuel extérieur passe de 56 € à 58 €
- Tarif repas exceptionnel extérieur reste à 6 € 50

Les membres du Conseil vote à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

III) Règlement scolaire :

Lecture faite du règlement intérieur du restaurant scolaire, quelques points sont modifiés :

Article IV – Tenue : Les enfants qui n'observeront pas ces règles, ou se comporteront d'une manière excessivement bruyante et turbulente feront l'objet d'un avertissement écrit. Ce paragraphe sera souligné et en gras.

Article V – Régimes alimentaires : La notion de PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Article VI – Serviettes de table : Une serviette en papier est fournie pour tous les enfants.

Article VII – Participation des familles : Mise à jour des tarifs.

Le Conseil Syndical approuve les modifications pour cette nouvelle rentrée.

IV) Point sur les travaux d'été :

Mme POUILLY nous informe que les tableaux numériques ont été installés dans les classes de Mme DURANT Véronique et Mme FAUVEAU Suzanne.

Concernant l'étanchéité du toit plat du restaurant scolaire, Mme POUILLY précise qu'un mail de relance vient d'être envoyé, aucune nouvelle depuis le mois d'avril.

Un rideau a été posé dans la classe de Mme FAUVEAU Suzanne suite au plan Vigipirate.

Concernant la lumière du couloir du bureau de la Directrice, l'électricien va être contacté.

Mme POUILLY précise qu'il reste à voir la pose de verrous sur la porte de la classe de Mme DURANT Véronique ainsi que celle de la porte d'entrée du grand préau.

V) Point sur le Personnel :

Mme POUILLY informe le Comité Syndical qu'elle ne sera pas présente pour la rentrée du personnel et des institutrices, Mme DAINNAIN propose de s'y rendre afin de faire le point si nécessaire.

Mme DAINNAIN et Mme POUILLY informe le comité syndical que Mme LEMAIRE ne peut prétendre à la médaille du travail par le CNAS, il lui manque quelques mois.

Le conseil syndical propose d'offrir à Mme LEMAIRE un présent qui lui reste lors de son pot de départ.

Mme POUILLY propose de fixer une date avec Mme LEMAIRE et de tenir informer le conseil.

VI) Point divers :

➤ **Adoucisseur d'eau**

2 devis de contrat de maintenance :

- Affinaqua 750 €/ an et 0.34 € HT/KG sel
- Ecochauffe 340.89 € / an et 0.47 € HT/KG sel

Ecochauffe précise que l'achat de sel peut se faire directement par un distributeur de notre choix et sera nécessairement moins cher.

➤ **Extincteurs chaufferie école**

Par ailleurs, Mme POUILLY nous informe l'intrusion de personnes à l'école dans la chaufferie, nous avons retrouvé 2 extincteurs dans les fossés de la commune. ; la porte a été mal fermée donc aucune effraction, l'assurance ne prend rien en charge.

Nous avons constaté ISOGARD, pas de réponse ! Nous avons contacté « Gloire Incendie Sécurité » à Dreux, ils nous proposent 80 € par extincteur.

Vu l'importance de cette malveillance, Mme POUILLY a engagé la prestation, ils doivent intervenir dès demain.

➤ **Entretien des vitres de l'école**

Un premier devis est arrivé, une entreprise toute nouvelle sur la commune de Faverolles, « Oh Net Cleaning », elle nous propose un tarif forfaitaire de 1 500 €.

Mme DAINNAIN essaye de contacter une personne sur le secteur de Nogent-Le-Roi.

VII) Point finances :

Mme POUILLY informe le conseil Syndical que la commune de Faverolles vient de verser une subvention exceptionnelle de 15 000 €. La commune des Pinthières vient de verser l'intégralité de sa subvention annuelle.

A ce jour malgré cela, le reste du fond de roulement du budget est de 17 184 €, reste à déduire les repas de juillet de 1 300 €.

Mme POUILLY souhaite avec Mme DAINNAIN se revoir, dès la semaine prochaine, pour faire le point des finances point par point et au plus juste afin d'en informer les 2 communes.

Plus de question, fin de séance à 20H00